



GERFLINT

ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Trouble du registre de langue, cas de mémoires de fin d'étude

PENG Yu

Université des Etudes Etrangères du Guangdong, Chine
melaniepeng@126.com

Raymond Rocher

Université des Etudes Etrangères du Guangdong, Chine
Raymond.rocher@yahoo.fr

Reçu le 14-04-2018 / Evalué le 16-06-2018 / Accepté le 20-07-2018

Résumé

Le mélange des registres de langue est un phénomène courant noté chez les apprenants de français. Dans l'étude présente, le concept de registre sera défini, la classification sera éclairée, des problèmes de registre seront relevés et analysés, des raisons possibles pour le trouble seront recherchées et des conseils concernant l'enseignement des registres seront prodigués.

Mots-clés : trouble du registre de langue, lexique, syntaxe, enseignement du FLE

语体混淆-以毕业论文为例

摘要：语体混淆是法语学习者常见的一个问题。本文理清语体概念及其分类，以法语专业毕业论文为语料从词汇和句法两方面总结学生的语体混淆问题，分析原因并对语体教学提出建议。

关键词：语体混淆；词汇；句法；法语教学

The mixture of language registers, example of dissertation

Abstract

The mixture of language registers is a common phenomenon noted among French learners. In the present study, the concept of register will be defined, the classification will be informed, registry problems will be identified and analyzed, possible reasons for the disorder will be sought and advice on the teaching of registers will be provided.

Keywords: language register disorder, lexicon, syntax, FLE teaching

Introduction

Le phénomène de « parlent comme un livre » chez les apprenants de français éveille la conscience des enseignants sur l'importance de la maîtrise des registres de langue. Un corpus de 50 mémoires de fin d'études d'étudiants chinois dont la spécialité est le français révèle également un amalgame prégnant entre les registres soutenu, familier et populaire. Les étudiants s'expriment dans un français qui n'est pas forcément adapté à la situation de communication. D'où vient ce problème ? La raison n'est pas qu'ils ne sont pas au courant de l'existence des différentes situations de communication, en réalité, c'est qu'ils n'ont pas suffisamment de conscience ou de connaissance sur ce qu'on appelle les registres de langue qui diffèrent en fonction de situations diverses. Ce manque compromet grandement la compétence communicative des apprenants, et les rend maladroits et rigides dans leur communication. En quoi consistent les registres de langue ? Quels sont les symptômes ressortant du corpus ? Quelles sont les raisons de ce trouble du langage ? Quelles mesures faut-il prendre en la matière dans l'enseignement du FLE ? Ce sont pour l'essentiel les questions sur lesquelles nous essayons de porter nos réflexions dans l'article présent.

1. Registres de langue : notion et classification

Une langue est souvent considérée comme homogène, mais les expériences montrent le contraire : il n'y a pas deux locuteurs qui parlent de façon semblable et il n'y a pas un locuteur qui parle de la même manière en toutes circonstances. Sur le plan de la variation linguistique, le français en est un bel exemple. Considéré sous des angles différents, le français s'épanouit dans des variations diversifiées : variations diachronique (historique), diatopique (régionale), diastratique (sociale), démographique, diaphasique (situationnelle ou stylistique) etc. Le sujet que nous abordons se situe précisément au cœur de la variation diaphasique. En effet, le registre de langue est l'utilisation sélective mais cohérente des procédés d'une langue afin d'adapter l'expression à un auditoire particulier. Il est d'abord connu sous le nom de niveaux de langue. Dans les années 1950, la notion de niveaux de langue s'est constituée au carrefour des problématiques linguistiques, stylistiques et didactiques, elle est devenue aujourd'hui la façon courante de prendre en compte le diaphasique. Le classement le plus courant consiste à distinguer entre quatre niveaux : soutenu, standard, familier et populaire (Yaguello, 2003 : 95). Cependant, le terme « niveau » est jugé péjoratif car la hiérarchisation de la langue peut être projetée sur un axe vertical des classes sociales : le français soutenu est principalement associé à la classe cultivée et supérieure alors que le français populaire est essentiellement attaché aux couches défavorisées, donc inférieures.

« Il occulte une donnée sociale indéniable, la valorisation ou la dévalorisation qui frappe les formes langagières au sein de la communauté sociolinguistique » (Jollin-Bertocchi, 2003 : 37). Pour se débarrasser des implications d'évaluation hiérarchique, certains linguistes ont proposé le terme plus neutre de « registre », étant donné que la pratique de la langue n'obéit pas exclusivement à des critères d'appartenance sociale, elle s'inscrit également dans un éventail d'activités humaines, socioculturelles, non hiérarchisées en théorie, qui requièrent chacune un registre adéquat (ibid : 43). D'autres termes foisonnent tels que « répertoire verbal », « style » et même « genre », ces deux derniers, d'après Françoise Gadet, les Français les réservent généralement à l'écrit littéraire (Gadet, 1997). A propos de terminologie, un consensus universel est loin d'être établi. D'ailleurs, un article intitulé « Cette dimension de variation qu'on ne sait nommer » (Gadet, 1998) illustre bien ce point. En ce qui concerne notre sujet, comme nous le situons dans la variation diaphasique qui intéresse surtout les situations et contextes de communication, nous allons adopter dans le texte suivant le terme « registre » qui nous semble plus pertinent pour éviter plus de confusion.

En ce qui concerne la catégorisation des registres, une grande diversité de solutions est avancée en la matière. Nous croyons qu'il est plus simple de réduire grossièrement le classement à trois niveaux puisque toutes les catégories se réfèrent et se définissent par rapport à la norme. Ainsi peut-on conserver le niveau normé comme étalon, avec un niveau supérieur comme sur-norme et un niveau inférieur comme sous-norme, comportant chacun divers degrés. Cependant, la variété de la terminologie pour désigner les différents registres est étourdissante. Le registre soutenu est reconnu aussi comme registre surveillé, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé, tendu, formel, soigné etc. Le registre standard est présenté sous d'autres termes tels que registre courant, neutralisé, usuel, commun, central, véhiculaire ou véhiculant tandis que le registre familier se retrouve avec des synonymes comme ordinaire, spontané, relâché etc. Vulgaire et argotique sont proposés comme remplaçants du populaire (Gadet, 2007). Pour épurer la multitude de variantes, nous proposons de définir la norme comme registre standard, la sur-norme en tant que registre littéraire et registre soutenu, la sous-norme, quant à elle, est composée du registre familier et du registre populaire. Comme les auteurs travaillent beaucoup la langue, les mots sont de fait recherchés et la syntaxe complexe, le registre littéraire n'a de consistance qu'à l'écrit. Le registre soutenu présente une forme plus relâchée du registre littéraire. Il se trouve aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Le registre standard est encore plus spontané que le registre soutenu et fait moins appel à du métaterme. D'usage courant, il se base, tout comme les registres littéraire et soutenu, sur les dictionnaires et les grammaires

(Riegel, 1994). Le registre familial est celui utilisé entre amis et proches dans des contextes informels. En dernier lieu, le registre populaire se présente comme une forme très relâchée voire même vulgaire qui peut inclure les jurons.

Dernièrement, pour mieux cerner la notion et ses classifications, il nous semble nécessaire de démêler également l'enchevêtrement de relations entre le français parlé, le français écrit et les registres de langue. L'oral est toujours opposé à l'écrit, de sorte qu'une assimilation entre le français parlé et les registres familial, populaire est aussi habituelle qu'un rapprochement entre le français écrit et le registre soutenu. Il est vrai que l'écrit laisse le temps de construire un message élaboré, il se conforme mieux à la norme alors que l'oral qui ne permet pas ce recul paraît plus spontané. De plus, les locuteurs peu instruits ont nécessairement moins recours à l'écrit que les locuteurs cultivés, ce qui fait que l'expression familière et populaire est plus proche de l'oral et éloignée de l'écrit. Les notions sont donc très imbriquées. Or, tout ce qui est écrit n'est pas forcément l'écrit tandis que tout ce qui est parlé n'est pas forcément l'oral. Le français écrit peut très bien passer à l'oral dans des occasions telles qu'un discours, une conférence, ou un enseignement etc. Inversement, le français parlé s'écrit aussi sur des supports tels que les romans, films, panneaux, affiches etc. D'ailleurs, Bourquin (1965) distingue entre « aspect » (oral/écrit). Nous pensons que l'oral et l'écrit sont effectivement deux « aspects », « modes », « supports » ou « formes » de la même langue et qui couvrent chacun des registres différents. Ils ne sont pas des concurrents des registres du point de vue terminologique, ils abritent tous les deux des registres puisque des différences de registres se trouvent tant à l'oral qu'à l'écrit. Comme Claire Blanche-Benveniste l'a fait remarqué « il existe, chez un seul et même individu, une grande variété de façons de parler, familières ou publiques, spontanées ou surveillées, simples ou sophistiquées. Mais cette variété dépend des situations de parole et des sujets abordés » (Blanche-Benveniste, 2003 : 9). C'est principalement la situation de la communication qui détermine le choix de supports que sont l'écrit et l'oral.

2. Trouble du registre soutenu : intrusion du familier

« Parler comme un livre » est un phénomène courant noté chez les apprenants de français, c'est surtout la présence des expressions et des mots soutenus dans des échanges quotidiens censés être courants ou familiers qui engendre cette dissonance : la production orale ne se conforme pas à l'attente de l'interlocuteur. Ce phénomène est dû essentiellement à une mauvaise maîtrise des registres de langue. Le même problème peut être repéré par les enseignants de français, mais dans l'autre sens : des compositions écrites demandant un registre académique sont souvent polluées par des mots ou expressions du langage familier voire même

populaire, ce qui est le cas des mémoires de fin d'études. Le mémoire universitaire a cette spécificité de s'adresser aux membres du jury universitaires. A priori, l'utilisation respectueuse de la langue et d'un registre soutenu et scientifique est exigée, les formes et l'usage académique de langue doivent être respectés. Cependant, malgré les efforts des étudiants, une certaine dérive de la norme visée a été signalée, ce qui traduit des difficultés rencontrées par les étudiants dans la bonne maîtrise des registres de langue. Nous avons constitué un corpus à partir du recueil du premier brouillon des mémoires de fin d'études de l'année 2018 à l'Université des Etudes Etrangères du Guangdong dont le nombre totalise 50. Nous avons relu les mémoires sur le plan des registres et nous avons identifié des problèmes résumés, classés, illustrés d'exemples et analysés ci-après. Comme les registres se différencient les uns des autres principalement au niveau phonétique, lexical et syntaxique et que notre étude se base sur un corpus écrit, nous allons révéler les problèmes à partir de deux points de vue : le lexique et la syntaxe.

2.1. Lexique

Le lexique apparaît souvent comme l'indice le plus clair de la variation de registre. Les différences de vocabulaire ou bien l'emploi d'un vocabulaire spécialisé sont importants dans la distinction de différents registres. Commençons par les verbes. Certains verbes comme « être », « avoir », « faire » etc. sont des verbes polysémiques très utilisés, ils sont appelés verbes « passe partout », alors qu'il en existe beaucoup d'autres qui permettent d'affiner l'expression ou d'exprimer une nuance supplémentaire. Le registre soutenu est connu par un vocabulaire surveillé et recherché, les mots justes sont exigés selon le contexte de la phrase ou le thème abordé. Le mémoire de fin d'études représente souvent un travail de mûre réflexion, le choix des mots précis et moins communs du registre soutenu est attendu. Nous avons pourtant remarqué une présence non négligeable de ces verbes « passe partout » qui rappellent le registre familier dont la tendance vers la simplicité et le manque de finesse en font des caractéristiques. Par exemple, dans la phrase « l'achat du parfum est un investissement important pour les étudiantes », « est » peut être remplacé par « représente ». La phrase « Le son d'un prénom est avant tout lorsqu'on prénomme un enfant » peut être mieux précisée par « La résonance d'un prénom passe avant tout lorsqu'on prénomme un enfant ». Pour s'aligner plus au registre soutenu, la phrase « Le traducteur, qui est toujours dans une certaine époque, est toujours historique » peut être proposée autrement comme « Le traducteur qui s'inscrit toujours dans une certaine époque, se réfère toujours à l'histoire ». Les verbes passe partout ne sont pas les seuls à banaliser le registre du mémoire de fin d'études, l'imprécision des verbes et un choix des

verbes courants contribuent également à l'éloignement du registre soutenu. Pour la phrase « les habitants préfèrent ouvrir une auberge ou une pension de famille pour supporter leur vie », l'usage du verbe « supporter » est ambigu car il ne concerne nullement ce à quoi il se réfère habituellement, à savoir un encouragement, une motivation, un soutien ou une acceptation alors que dans l'exemple cité il est évidemment question de « subvenir à leur vie ». « Les entreprises chinoises ou les Chinois sont confrontés à de nombreuses difficultés, ce qui pousse notre étude ». « Pousser » est un lexique approximatif tendant vers le registre familier, alors que « susciter » précisant mieux l'idée est plus formel donc conforme davantage aux textes académiques.

Certains termes ou locutions usuels convenant davantage au langage parlé dont le registre courant et familier dominant apparaissent en quantité dans les mémoires des étudiants, comme par exemple dans la phrase « la région est démographiquement homogène, c'est-à-dire que presque tous les habitants sont des Hans », « c'est-à-dire que » appartient plutôt au registre familier, si l'étudiant le remplace par « en effet » ou « plus précisément », le ton prendra une tournure différente. Autre terme relevé, « d'abord », compte parmi les connecteurs logiques les plus utilisés, la quasi-totalité des mémoires de notre corpus l'ont employé. Cependant, par rapport aux autres choix synonymes tels que « premièrement », « en premier lieu », « dans un premier temps » etc. qui sont moins courants, « d'abord » est loin d'être jugé soutenu. D'autres connecteurs ont connu la même situation. Une fréquence de connecteurs du type « car », « lorsque », « cependant » constitue un indice caractéristique du langage soutenu, Or, très peu de ces connecteurs ont été relevés dans notre corpus, les étudiants ont préféré utiliser d'autres formules récurrentes moins soutenues tels que : « parce que », « quand », « mais ». En outre, nous avons repéré des mots et expressions très familiers, et même populaires ou argotique, par exemple dans la phrase « Alors qu'en Chine, les règlements les plus chauds sont indiqués dans le décret sorti le 1 août 2012 par le Conseil des Affaires d'Etat », « chauds », « indiqués », « sorti » sont d'un registre très familier, il vaut mieux les remplacer par « actuels », « mentionnés » et « promulgué ». D'autres exemples témoignent de la présence des mots populaire et argotique qui détonnent dans les textes académiques : « Ces entreprises chinoises ont occupé *carrément* le marché local », « Ce sont des parfums dont les odeurs sont *extrafortes* », « Les *blagues* ne sont pas acceptables dans ces circonstances »

Les tics de langue sont également récurrents dans notre corpus. Pour Édouard Trouilleux, « les tics de langage sont des mots phrases ou des mots de liaison qui, souvent, n'ont pas de contenu sémantique, pas de sens ». « Ils servent à ponctuer le discours, à mettre du liant, davantage d'expressivité ou à maintenir la conversation

sans laisser de blanc. Ce sont des mots béquilles pour soutenir le langage ». (Cité par Mongaillard, 2018). Ils permettent la respiration du locuteur qui peut ainsi réfléchir, se détacher de son propre discours tout en le maintenant. Toutes ces définitions orientent les tics de langue vers l'oral et le registre familier. Pourtant, les mémoires ne manquent pas d'être marqués par les tics de langue, par exemple « Il était considéré *un petit peu* comme un article de luxe », « Voilà, nous pouvons ainsi tirer la conclusion finale... », « *Du coup*, les Africains demandent généralement aux employeurs de payer leurs salaires par jour » etc. Ces tics en provenance des habitudes orales abîment le registre visé pour la rédaction du mémoire.

Le nombre des mots tronqués et des termes étrangers est non négligeable dans notre corpus. Les étudiants ne semblent pas être conscients que la troncation et l'anglicisme sont deux représentants importants du français familier. La troncation consiste en une suppression des syllabes ou phonèmes au début ou à la fin du mot. Claude Duneton (1998) classe les mots tronqués dans le niveau populaire. Quelques exemples issus de notre corpus illustrent cette intrusion dans les textes censés être formels « *la télé* n'occupe plus la place dominante dans les moyens informatiques ». « des services sont établis spécialement pour s'occuper de la *pub* », « Ils travaillent dans les salles *info* équipées d'ordinateurs de la dernière nouveauté », « La plupart d'entre eux maintiennent encore une attitude *macho* ». La troncation a été inventé par principe de l'économie, si elle est bien accueillie à l'oral, elle est à éviter à l'écrit, sa forme informelle et son caractère imprécis ne répondent pas aux exigences du registre soutenu. La présence des anglicismes est courante dans les mémoires, il apparaît moins légitime de les bannir tous vu leur nombre ne cessant d'accroître du fait de la mondialisation. Ces calques jouissent auprès du public d'un fort effet de mode qui garantit sa rapide acclimatation dans la langue française, par le simple fait qu'il s'agit de termes inhabituels et ressentis comme nouveaux donc avantageux. Toutefois, dans les textes scientifiques comme ceux constituant les mémoires, la présence en toute liberté des anglicismes ne constitue pas un respect du registre soutenu, en particulier pour des anglicismes tels que « *business* » « *week-end* » qui trouvent de bons substituts en français. Dans la même catégorie de problème, nous avons relevé une locution qui est assez fréquente aussi, c'est « en termes de ». Deux exemples suffisent de montrer la dérive : « Par contre, ils sont nettement moins développés en termes de moyens de transport, d'infrastructure, etc. » « En termes de communication médiatique, l'Institut confucius a encore beaucoup à apprendre auprès de l'Alliance française ». La locution a été utilisée dans le sens de « en matière de » tandis qu'elle signifie en fait « dans le vocabulaire de ». L'erreur est d'origine d'un calque, car « en termes de » est un produit directement importé de la locution anglaise « in terms

of », c'est un anglicisme, mais elle est abusive, même les Français l'emploient au quotidien, or elle ne peut en aucune façon remplacer son hypothétique équivalent « en matière de ».

2.2. Syntaxe

Pour Françoise Cadet, la variation lexicale est la plus saillante dans la distinction des registres, mais la syntaxe fait partie des éléments distinctifs les plus importants aussi. (Cadet, 1997) Après la partie lexicale, nous allons nous concentrer sur la syntaxe. Le premier problème qui nous saute aux yeux concerne la tournure « il y a » qui abonde dans quasiment tous les textes, presque tous les paragraphes. « Il y a des enquêtes publiées sur le sujet », « Il y a plusieurs moyens de cerner le problème ». Dans ces deux phrases, « On compte » et « Il existe » sont de meilleurs choix qui remplacent cette tournure usuelle, pour d'autres « il y a », des solutions différentes sont nombreuses, pourtant, « il y a » persiste grâce à sa simplicité qui n'est pas forcément appréciée par le registre soutenu. Il ne manque même pas de phrases dans lesquelles « il y a » est utilisé à répétition « Quand il parle de la culture française et la culture chinoise, il y a des sinologies : Chavannes... Quand il parle du partenariat franco-chinois, il y a le général de Gaulle », ce qui n'est pas digne d'un registre académique, la phrase peut se reformuler autrement « Quand il parle de la culture française et de la culture chinoise, il cite des sinologues : Chavannes... Quand il parle du partenariat franco-chinois, il évoque le général de Gaulle ». Ces changements peuvent permettre de donner plus de variation à la phrase monotone structurée par deux « il y a » qui ressemble davantage à une production orale spontanée et irréfléchie.

L'absence du premier élément de la négation « ne » est traditionnellement considéré comme un trait de la langue orale familière (Morel, 1994). Dans notre corpus, nous avons signalé également ce problème, soit dans la négation la plus courante de « ne...pas » : « les Français respectent exactement un ordre particulier qu'on peut pas mélanger », soit dans la tournure restrictive de « ne... que » : « Les études précédentes abordent qu'une partie du problème », soit dans des structures négatives moins fréquentes « ne...guère » : « C'est guère un problème de conscience... ». La suppression du « ne » discordant minent les textes en leur donnant un aspect très familier. En plus, « ne » n'est pas le seul à être oublié, d'autres phrases elliptiques sont non moins présentes. Il s'agit souvent d'une syntaxe simplifiée et approximative : des phrases courtes, parfois inachevées comme « Difficile alors pour la société mère d'avoir une prévision sur le changement », ou des phrases nominales comme « 2010, avec les chiffres de fou en

Chine, pionnière sur le marché des enchères d'art... », souvent asyntaxiques comme celle-ci « Conséquence, la rentabilité n'est pas assurée ». Nous avons observé aussi des ruptures de construction qu'on appelle l'anacoluthe. Le sujet de la phrase « Méconnue par le public, c'est pourtant une loi qui couvre une grande partie de ce dernier » aurait été la loi, mais elle est devenue attribut. Pour la phrase « Pour commencer, cette cause de faire rayonner sa culture est grandiose », le sujet manque. Quant à la phrase « Cela nous trouble, c'est les opinions différentes la presse nous amène », la rupture syntaxique est causée non seulement par le mauvais choix du sujet « cela » à la place duquel il faudrait mettre « ce qui », mais aussi par l'inversion sujet-complément dans la deuxième proposition. Des brusques sauts de syntaxe peuvent se faire comprendre au langage familier, ils sont en revanche inattendus dans les textes académiques comme les mémoires de fin d'études.

Au contraire d'un grand usage de l'ellipse, le pléonasme qui est une sorte de répétition redondante suscite également notre attention. Dans les phrases « Des Etats ont *aboli complètement* la peine de mort », « abolir » s'interprète effectivement au sens de « réduire à néant, détruire tout » ; « le système a été *remis de nouveau* en valeur », « remettre » signifie « une deuxième fois » donc « de nouveau ». Il est plus difficile de se rendre conscient que des tournures qu'on entend fréquemment dans la vie quotidienne sont redondantes et ne conviennent pas par conséquent à un registre soutenu exigeant. Par exemple, nous avons remarqué qu'aux débuts des mémoires, les étudiants ont une passion pour « Nous commençons d'abord par... », il faut savoir que « commencer par » sous-entend déjà « d'abord ». Nous avons aussi trouvé une quantité de « comme par exemple » et un peu moins de « car en effet », « mais cependant », « voilà c'est » etc. Le grand usage quotidien de ces pléonasmes couvre partiellement leur dissonance dans les textes scientifiques.

Un des indices caractéristiques du registre soutenu est la nominalisation. Il s'agit de remplacer une proposition organisée autour d'un verbe par un groupe nominal pour exprimer des concepts relevant d'actions, de processus ou d'événements. La nominalisation entraîne en général une transformation de la phrase et demande de la précision dans le choix des mots, c'est pour cette raison qu'elle n'est pas fréquente dans une expression spontanée. Permettant de donner, en peu de temps, une grande quantité d'informations, la nominalisation est une technique syntaxique « particulièrement utilisée dans la langue écrite » (Lagane, 1971). Pour un texte académique tel que le mémoire de fin d'études, la syntaxe nominale est plus adoptée que la syntaxe verbale, mais nous avons observé le contraire : les étudiants ont une nette préférence pour les structures verbales. Pour la phrase « Les consommateurs ne sont plus à la simple poursuite de produits bon marché », l'expression de l'étudiant est « Les consommateurs ne poursuivent plus simplement le bon marché ».

Pour ne pas être exigeants, nous reconnaissons que le verbe « poursuivre » n'est pas un mauvais choix, mais la structure nominale « à la poursuite de » est plus proche du registre soutenu. Quant aux deux tournures de la phrase « ... c'est favorable à faire plus de chinois, surtout les jeunes chinois qui s'intéresse à voyager, à rencontrer les gens du monde entiere... », « c'est favorable à » et « s'intéresser à » doivent être suivies du nom, la phrase pourrait se transformer en une structure nominale « ... c'est favorable à l'augmentation du nombre de Chinois, surtout les jeunes qui s'intéressent au voyage et à la rencontre de gens du monde entier ... ».

Pour terminer avec la syntaxe, nous voulons faire remarquer l'emploi des modes et des temps dans les mémoires de fin d'études. Le conditionnel et le subjonctif sont deux modes liés au registre soutenu. D'après notre observation du corpus, la pratique courante des étudiants à cet égard consiste à préférer le passé composé au conditionnel. Voyons un exemple « Sinon l'impressionniste est encore resté à sa qualité professionnel et ne peut pas être connue par le monde entier ni se propager dans le monde entier ». L'usage du passé composé est ici propre à un registre familier, le conditionnel passé première forme est plus adapté à un registre académique : « Sinon l'impressionniste en serait encore resté à sa qualité professionnelle et n'aurait pas pu être connue du grand public ni se propager dans le monde entier ». En ce qui concerne le subjonctif, c'est l'abandon des imparfait et plus-que-parfait du subjonctif au profit des présents et passé qui a été relevé dans notre corpus. Dans la phrase « Il était indispensable que la révolution ait changé le monde avant que ce soit trop tard », l'utilisation des présent et passé du subjonctif n'est pas une erreur, mais conformément au registre demandé par les textes académiques, « eût changé » et « fût » s'y adaptent mieux. En matière des temps, le favori pour les étudiants est le futur proche : « Ensuite, nous allons nous intéresser aux différentes étapes de l'évolution », « nous allons faire une analyse de leurs motivations » etc. alors que le futur simple se conforme mieux aux textes formels.

3. Causes et conseils pédagogiques

Les écarts révélés par notre corpus sont loin d'être exhaustifs, mais ils traduisent la difficulté des étudiants dans la distinction des registres. Les étudiants présentent une faible prise de conscience des registres dans la langue d'apprentissage au regard des contextes et des situations de communication. Ils n'ont pas acquis la capacité à repérer les limites entre registres et de fait, des expressions ou des mots du langage familier voire populaire viennent polluer une composition écrite demandant un registre académique. Nous supposons qu'une des raisons importantes du trouble provient de la presse écrite à laquelle les étudiants ont un accès quotidien comme matières de lecture. Le français familier et ses métaplasmes ainsi que les

expressions populaires entrent de plus en plus dans l'usage, ce qui peut perturber les étudiants face à des limites entre registres se faisant plus floues. D'autant plus que les nouveaux médias participent activement à ce trouble plongeant les étudiants dans une quasi cécité face aux registres de la langue. Nous avons noté en particulier que certains étudiants ayant séjourné en France ont tendance à mélanger, encore plus que leurs camarades qui ont poursuivi leurs études en Chine, les registres de langue avec une nette influence du familier-populaire à l'oral qui s'impose au langage courant et qui inévitablement perturbe et voire même empêche la réalisation du registre soutenu à l'écrit. La méconnaissance peut aussi s'expliquer partiellement par l'absence de sensibilisation aux registres de langue et le manque de didactisation sur ce plan au niveau des enseignants. Pour réveiller l'attention des apprenants, il faudrait que les enseignants reconnaissent d'abord l'importance des registres dans la compétence de communication et dans l'enseignement, ensuite, ils peuvent leur accorder une priorité qui deviendra naturellement aussi une priorité chez les apprenants. En fin de compte, un des objectifs de l'enseignement du FLE, c'est d'enseigner de sorte que les apprenants acquièrent une bonne compétence de communication, sachent distinguer des situations diversifiées et choisir de manière pertinente un registre approprié en corrélation avec la finalité de communication, l'interlocuteur, les circonstances etc.

Former cette compétence n'est pas seulement la tâche d'un certain type de cours spécialisés tels que les cours de stylistique, de lexique ou audio-visuel, étant donné que le problème de registres existe dans toutes les situations, dans toute communication tant orale qu'écrite. Il est incontournable dans toutes sortes d'enseignements de langue, quels que soient les matières et contenus. Il ne faut pas non plus compter tout simplement sur quelques séances accélérées ou des exercices intensifiés pour une maîtrise complète de registres et leur application parfaitement conformes aux situations, car même les natifs mettent des années à se les approprier et à apprendre à les utiliser correctement depuis le plus jeune âge à force d'observer faire et de les vivre en personne. Nous sommes d'avis qu'il faut reconnaître la place des registres de langue, la fixer comme un principe transcendant dans le programme d'enseignement et intégrer la didactisation des registres dans toutes les matières de l'enseignement. Dans le programme pédagogique chinois, les cours analytiques occupent deux tiers de la totalité des heures enseignées. L'enseignement dans ces cours analytiques se centre surtout sur l'explication du lexique et des structures grammaticales. L'objectif consiste à bien comprendre le texte et maîtriser les nouveaux mots et expressions afin de les réemployer correctement au niveau grammatical. La dimension linguistique est la seule à être prise en considération. Avec l'idée d'incorporer les registres dans l'enseignement,

nous pouvons faire de ces cours analytiques une occasion de cultiver la conscience des registres chez les apprenants. Nous conseillons d'introduire le concept et les fonctions de registre afin de guider les apprenants à comprendre la réalisation des idées, des attitudes, des sentiments par l'auteur du point de vue lexical, morphologique, syntaxique et discursif, de les amener à découvrir les nuances, à discuter sur l'adaptabilité du registre au texte et de résumer les caractéristiques des registres donnés. Dans les cours audio-visuels, les enseignants peuvent inviter les apprenants à observer l'emploi lexical (voiture/bagnole), syntaxique (ne...pas/pas) des locuteurs aussi bien que le débit, l'intonation ou la phonologie (les liaisons obligatoires, optionnelles ou interdites...) dans différentes situations et à faire des dialogues à leur tour en imitant. Dans les cours de composition, les enseignants peuvent diversifier les genres discursifs pour demander aux apprenants de rédiger dans les registres bien adaptés aux exigences des genres si bien qu'ils comprennent mieux les différences de registres aux niveaux lexical et morpho-syntaxique par rapport à la diversité de genres. Quant à l'oral, dans le cadre du coin français, il est également possible de produire des activités intégrant des documents authentiques sous forme de vidéo (compréhension, reformulation) ou encore de s'entraîner à différentes formes d'entretiens (amical, professionnel, etc.) tout en ayant pris soin d'apporter des précisions sur l'usage du lexique, de la syntaxe et de la prononciation, sachant que ces activités seront également bénéfiques pour la maîtrise de l'écrit.

La conscience sur l'importance des registres doit rester éveillée tout au long de l'enseignement. Cependant, deux points sont à noter. Premièrement, d'enseigner les registres dans toutes les phases d'enseignement n'implique aucunement une égalité d'intensité, d'ampleur et de profondeur dans toutes les phases. L'introduction des registres doit se faire au fur et à mesure que le contenu de l'apprentissage et de l'enseignement s'étend et s'approfondit, l'enseignement doit se référer aux niveaux et aux besoins réels des apprenants. Il n'est pas conseillé de citer d'emblée toute une liste exhaustive de mots désignant la même chose dans différents registres. Par exemple, au premier abord du mot « rire », ce n'est pas la peine de lister ses synonymes (se dérider, s'égayer, se réjouir, éclater, s'amuser, rigoler, se marrer, se gondoler, se bidonner, se poiler etc) dans tous les registres, ce qui sature et étourdit les apprenants au lieu de les aider à se repérer dans les situations et à y adapter le registre. La compétence à s'exprimer de façon adaptée aux circonstances ne se forme pas en une journée chez les natifs, c'est d'autant plus vrai pour les apprenants. L'enseignement des registres, tout comme sa maîtrise est censé s'étaler sur plusieurs étapes et se fait de manière progressive. Nous avons divisé antérieurement les registres en trois grandes catégories : sous-norme, norme

et sur-norme. Aussi, nous proposons d'enseigner les registres selon l'ordre suivant : la norme=la sur-norme=la sous-norme, ce qui peut paraître contraire au parcours de l'enseignement linguistique partant du niveau bas au niveau élevé. Car plus le niveau de registre est élevé, plus le lexique est varié, la syntaxe compliquée, ce qui exige un niveau linguistique plus avancé. Le registre standard correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que syntaxique. Il est relativement plus simple et d'une plus grande adaptabilité, donc plus conforme au niveau débutant. D'ailleurs il sert de repère afin d'évaluer le niveau soutenu et le niveau familier, il est normal qu'il soit appris en premier. Les registres sur-normés sont attachés à l'écrit aux genres de l'essai, de la dissertation, des articles et aux œuvres littéraires, à l'oral, ils conviennent à la conférence, à l'allocution, au discours, au sermon, en somme à une tendance au raffinement du langage, ce qui fait appel à une compétence linguistique plus élevée correspondant à un niveau d'apprentissage avancé. Quant à la proposition de réserver les registres sous-normés à une phase postérieure aux registres sur-normés, une des justifications est que les registres familiers et populaires ne sont pas toujours fautifs, mais pas totalement corrects non plus. Ils demeurent admis sous certaines conditions en faisant preuve d'un grand nombre de libertés, entre autres les simplification et approximation de syntaxe, un grand usage de l'ellipse, de la parataxe, l'utilisation abondante des abréviations même pas encore lexicalisées, des suppressions, une prononciation plus rapide marquée par l'élision de nombreux e muets causant des rencontres de consonnes simplifiées et modifiées ou assimilées. Toutes ces libertés, flexibilité ou déviation de la norme ne font que compliquer infiniment l'enseignement et l'apprentissage. C'est peut-être aussi pour cette raison que le français populaire est quelquefois appelé « français avancé » selon la terminologie de Frei (Frei, 1929), expression justifiée par l'idée qu'il préfigurerait l'évolution du langage normé. Par conséquent, il est raisonnable de réserver les registres sous-normés au niveau avancé de l'apprentissage. Deuxièmement, quoiqu'entrepris par étape, l'enseignement des registres est un continuum progressif, le cloisonnement exclusif n'est évidemment pas un choix idéal ni réaliste, en d'autres termes, les trois phases ne peuvent pas se distinguer les unes des autres de façon catégorique. Il est naïf de penser pouvoir n'enseigner que le registre standard aux débutants, les registres sur-normés aux apprenants de niveau moyen et les registres sous-normés à ceux de niveau avancé, autrement dit, il est impossible d'intégrer un ou deux registres à une phase d'apprentissage donnée et refuser d'autres registres, parce qu'à chaque phase, les apprenants peuvent avoir des situations de communication différentes dans lesquelles interviennent plus ou moins nettement d'autres registres. L'essentiel, c'est de fixer à chaque phase son objectif principal sans renier totalement les autres registres. Nous conseillons de mener un enseignement débutant basé sur le registre standard tout en suscitant

l'attention sur l'existence des variations de registres. Pour la deuxième phase, nous pouvons préconiser une connaissance approfondie de différents registres et en particulier une mise de l'accent sur les registres soutenus et littéraires qui concordent avec l'accroissement du nombre d'heures consacrées à la lecture avancée et à l'écrit. En ce qui concerne la troisième phase, en maintenant toujours un niveau de maîtrise des registres normé et sur-normé, une attention tournée vers les registres familier et populaire nous semble nécessaire pour compléter la gamme et munir les apprenants de toutes les possibilités afin qu'ils puissent adapter avec pertinence leur énonciation aux situations de communication.

En matière de méthodologie, les registres ne peuvent pas s'apprendre séparément des situations. La « situation » constitue un mot-clé pour la compétence de communication, elle l'est aussi pour l'enseignement des registres. A l'heure actuelle, la méthode traditionnelle domine toujours les classes de FLE en Chine, ce qui est tout à fait fondé vu l'importance du bagage linguistique. L'échec de la première vague de l'approche communicative dans la didactique qui a balayé grandement les traditionnelles méthodes structurales et a accordé à la langue orale une place tellement prédominante qu'elle occupait tous les cours de langue au détriment de l'écrit et de la grammaire a animé des réflexions sur l'importance de la connaissance linguistique. L'époque de vouloir tout étudier en contexte en évitant les règles explicites et rendre la grammaire quasiment inexistante ou étudiée brièvement et de manière superficielle a pris fin. La composante linguistique a récupéré toute sa légitimité et sa première place indispensable dans la compétence de communication. Cependant, les inconvénients liés aux méthodes traditionnelles ne sont pas à nier : les apprenants sont passifs, ne faisant qu'écouter, que recevoir, qu'essayer de comprendre et de répéter. Comme ils apprennent hors contexte, ils n'arrivent pas à spécialiser leur usage de la langue selon la situation dans laquelle s'inscrit la communication. La manipulation habile des registres est loin d'être une réalité. Pour remédier à ces défauts, nous proposons de relier intimement l'enseignement des registres à la situation et à la communication en intégrant une approche communicative dans les méthodes traditionnelles comme un complément. L'approche communicative correspond à une vision d'apprentissage basée sur le sens et le contexte de l'énoncé dans une situation de communication. Elle entreprend donc la langue dans son contexte au lieu de la concevoir structurellement. Pour cette approche, l'importance des documents authentiques est toujours soulignée, car ceux-ci permettent aux apprenants de développer les connaissances de ce qui est approprié et probable dans un contexte linguistique. Ce sont des activités et textes encadrés par un contexte donné, reflétant la vie quotidienne et possédant une cohérence sémantique. Le manuel est le point de départ dans l'enseignement, mais

le manuel n'est pas toujours le matériel pédagogique idéal, doté souvent de textes dénués de leur contexte, d'exercices hors contexte et surtout structuraux ancrés pourtant dans des méthodes d'auparavant. Les enseignants peuvent donc utiliser des documents authentiques en tant que ressources alternatives ou complémentaires. Dans ce type de matériel didactique sont présents des dialogues, échanges, écrits de types diversifiés de la vie réelle, c'est où se trouvent une grande variété de registres dans leur situation concrète. A ce sujet, Internet constitue un réseau de ressources intéressant. Les enseignants peuvent y trouver des documents vivants tels que des images, des schémas, des textes littéraires, des romans populaires, des discours, des émissions télévisuelles, des films ou feuilletons sous-titrés, des chansons, des poèmes etc., ces documents authentiques variés permettent aux apprenants d'étudier la vie quotidienne et les relations sociales dans des contextes différents où la langue est utilisée et renforcent leur conscience sur les registres. Sachant que la stimulation des lettres et des textes ne suffit pas toujours à capter l'attention et maintenir l'intérêt des apprenants dans les classes, l'explication et la comparaison des registres risquent d'être sans force et peu convaincantes faute de contexte. Au contraire, la création d'une situation de communication est plus favorable à un apprentissage efficace. L'intervention de l'internet et du multimédia apporte des possibilités de restaurer les situations variées avec de la musique, du son, de l'image, de la vidéo et de l'interface graphique interactive qui donnent de l'animation en brisant la monotonie, attisent la curiosité et repèrent les apprenants dans les contextes authentiques et cohérents, c'est au contact des réalités que les apprenants comprennent et mémorisent les registres. Plus tard face aux mêmes situations, leur cerveau mobilisera à nouveau un bagage cognitif opérationnel leurs permettant de communiquer conformément aux attentes de différents publics et circonstances. Du point de vue psychologique, ces documents authentiques complémentaires et la création des situations de communication peuvent mieux aider à neutraliser la résistance des apprenants à la mémorisation forcée des registres, à faire des liens entre les registres et les vraies expériences quotidiennes et par la suite à mieux maîtriser les registres dans leurs utilisations.

Conclusion

L'étude présente est basée sur un corpus écrit. Nous avons dans un premier temps défini les registres de langue, fait la classification et la clarification des registres. Dans un deuxième temps, nous avons analysé le corpus, repéré les problèmes et nous les avons analysés à partir de deux points de vue : le lexique et la syntaxe. Dernièrement, nous avons cherché à identifier les raisons du problème qui se résument en deux points : l'intrusion proliférante du langage familier et

populaire dans les médias qui servent de principales sources de lecture pour les étudiants, ce qui perturbe la perception des étudiants vis-à-vis des registres ; le manque de sensibilisation sur les registres au niveau de l'enseignement. Afin d'apporter notre contribution à la solution, nous avons aussi préconisé trois conseils : la prise de conscience des enseignants sur les registres et l'intégration de l'enseignement des registres dans tous les procédés et toutes les phases de l'enseignement ; enseignement des registres par étape, de manière continue et progressive, en fonction des niveaux et des besoins des apprenants ; enseignement des registres dans les situations et utilisation des documents authentiques ainsi que des moyens multimédias.

Notre étude n'est qu'une modeste discussion sur les registres dans l'enseignement du FLE. Beaucoup d'aspects intéressants restent à creuser et invitent aux recherches plus nombreuses et approfondies, par exemple, les techniques et les méthodes concrètes de l'enseignement de registres, les réformes potentielles des manuels réorientés vers l'enseignement de registres etc. L'important, selon nous, c'est que les enseignants puissent reconnaître l'importance des registres dans la formation de la compétence de communication des apprenants et trouver plus de méthodes efficaces pour perfectionner l'enseignement des registres.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. 2003. « L'oral des adultes parodié par les enfants », *Cahier pédagogique, nouvelle série, Région autonome de la vallée d'Aoste*, N°59, p.7-14.
- Bourquin, G., 1965. « Niveaux, aspects et registres de langage », *Linguistics* N° 13, p.5-15.
- Cadet, F., 1997. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F., 1998. « Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer ». *Sociolinguistica* N° 12, p. 53-71.
- Gadet, F. 2007. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Jollin-Bertocchi, S. 2003. *Les niveaux de langage*. Paris : Hachette supérieur.
- Lagane, R. 1971. *Livret méthodologique du dictionnaire du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse, p.34.
- Mongaillard, V., 2018. *Ce que les tics de langage veulent dire*. Le Parisien.
- Morel, M.-A. 1994. « Pas et ne...pas en français oral », *La négation et ses marges*, Sous la direction de Laurent Danon-Boileau, Praxiling, p. 97-116.
- Riegel, M. et al. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France
- Yaguello, M. 2003. *Le grand livre de la langue française*. Paris : Seuil.
- Duneton, C.1998. *Guide du français familier*. Paris : Éditions du Seuil, p. 16-17.